

COMMUNE DE FILLINGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le trente juin, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Fillinges (Haute-Savoie) s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Maire.

Date de convocation : 25 juin 2009

Nombre de conseillers municipaux : en exercice : 19
présents : 12
votants : 18



PRESENTS :

Messieurs **BEULAY** Stéphane, **DUNAND** Philippe, **FOREL** Bruno, **FOREL** Sébastien, **MASCARELLO** Denis, **PELISSIER** Philippe, **PRADEL** Alain, **RICHARD** Philippe.
Mesdames **GENTIT** Véronique, **GUIARD** Jacqueline, **PETIT-PIERRE** Sandra.

EXCUSEES :

Madame **DEGORRE** Aïcha qui donne procuration de vote à Madame **GENTIT** Véronique.
Madame **FOLLEA** Dominique qui donne procuration de vote à Monsieur **RICHARD** Philippe, jusqu'au point N° 6 de l'ordre du jour inclus, car arrivée à ce moment là de la réunion, elle a informé Monsieur le Maire - président de la séance - qu'elle révoquait sa procuration - pour les points suivants.
Madame **MARQUET** Marion qui donne procuration de vote à Madame **GUIARD** Jacqueline.
Madame **METAIS-GUYEN** Marie-Solange qui donne procuration de vote à Monsieur **MASCARELLO** Denis.
Monsieur **CHENEVAL** Bernard qui donne procuration de vote à Monsieur **DUNAND** Philippe.
Monsieur **CHENEVAL** Paul qui donne procuration de vote à Monsieur **FOREL** Bruno.
Monsieur **PALAFFRE** Christian qui donne procuration de vote à Monsieur **PELISSIER** Philippe.
Monsieur **WEBER** Olivier.

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame **GENTIT** Véronique au poste de secrétaire de séance.

N° 176 - AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement du Chef-Lieu présenté à la population lors d'une réunion publique, mis en ligne sur le site internet et affiché dans le hall de la mairie.

Monsieur le Maire expose que ce projet comporte de nombreuses idées pour organiser le nécessaire développement du chef-lieu et pour améliorer la sécurité aux abords du village et qu'il serait intéressant de prévoir une opération d'aménagement de ce secteur.

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré - à l'unanimité - par 18 voix :

- vu le projet d'aménagement du Chef-Lieu présenté à la population lors d'une réunion publique, mis en ligne sur le site internet et affiché dans le hall de la mairie ;
- considérant qu'il est nécessaire de prévoir une opération d'aménagement de ce secteur pour organiser le nécessaire développement du chef-lieu et pour améliorer la sécurité aux abords du village ;
- approuve la mise en œuvre d'une opération d'aménagement pour organiser le nécessaire développement du chef-lieu et pour améliorer la sécurité aux abords du village et la constitution d'une réserve foncière pour permettre la réalisation de cette opération conformément au plan annexé ;
- charge Monsieur le Maire du suivi de ce dossier et de continuer l'étude.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Fillinges le 14 août 2009.

Transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois (74), le 14 août 2009.

Le Maire
Bruno FOREL.



Délibération devenue exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture de
Saint-Julien-En-Genevois, le 20 AOUT 2009
et de la publication, le 20 AOUT 2009

